

Transfert des restes du P. Hemann au Broussey
Jeudi 4 décembre 2008

Homélie (Jn XIX, 38-42)

Mes frères,

La cérémonie insolite qui nous réunit aujourd'hui en cette chapelle chargée d'histoire et si chère à notre mémoire provinciale semble faire écho à une autre qui s'est déroulée en ces mêmes lieux le 11 août 1870, un mois après la mort de notre Père Dominique de Saint-Joseph (12 VII 1870). Écoutons – ou réécoutons – la page qui y fait allusion dans la biographie de notre restaurateur :

Le Carmel de France ne devait pas souffrir que son Restaurateur dormît son dernier sommeil sur une terre étrangère, fût-elle celle de Rome. Les enfants revendiquaient la précieuse dépouille de leur Père bien-aimé. Le père Basile, provincial en fonction de la province d'Aquitaine, d'accord avec le sentiment de tous ses religieux, jugea que le seul lieu de repos pour cette précieuse dépouille ne pouvait être que le Broussey, berceau de la Restauration, où reposaient déjà celles du père Louis du Saint-Sacrement et du bon abbé Guesnau. Malgré les premières défaites que nos armées avaient subies, dans la guerre contre la Prusse ; malgré les désordres qui en étaient la conséquence, il partit résolument pour Rome, avec l'intention bien arrêtée de ne revenir en France, qu'avec le saint corps qu'il y allait chercher. Ce ne fut pas sans peine. Les supérieurs généraux volontiers cependant, avaient reconnu les droits du Carmel français ; le gouvernement papal, de son côté, avait montré de l'empressement à délivrer les autorisations nécessaires. Mais l'ambassadeur de France fit toutes sortes de difficultés ; et il ne voulut permettre la translation qu'autant que le corps aurait été préalablement embaumé. Qu'on juge de la douleur du père Basile ! Devait-on acquérir la possession de la précieuse dépouille, au prix d'une sorte de profanation ? Il hésita. Puis, voyant bien que l'ambassadeur ne reviendrait pas sur sa décision, il se décida, la mort dans l'âme, à cette scène pénible. Le 1^{er} août, après quinze jours de sépulture, on tira le corps de sa

triple caisse et on l'embauma. Enfin le mercredi 4 août, à sept heures du soir, le corps quittait Rome pour Civita-Vecchia ; et le lendemain matin, on l'embarquait pour Marseille sur un paquebot des Messageries Maritimes. Il ne devait arriver, sous la garde du père Basile, en gare de Cérons, que le dimanche suivant à neuf heures du soir. Un char des pompes funèbres de Bordeaux l'y attendait, avec la plupart des religieux du Broussey. Le corps fut porté sur le char, et le cortège s'achemina lentement, dans le recueillement et la prière vers le couvent. Nous aimons à croire que, lorsqu'on franchit la limite de la propriété, le saint corps tressaillit dans sa bière et son âme remercia Dieu comme le père Dominique l'avait fait, en venant prendre possession de cette terre que la Providence lui accordait. Les funérailles eurent lieu le jeudi 11 août. Tous les supérieurs des deux provinces de France y avaient été convoqués. Malheureusement l'envahissement du territoire par les armées allemandes avait empêché ceux de la province d'Avignon de répondre à cette convocation ! Seuls, le père Henri, sous-prieur de Montpellier, et le père Anselme, définitif provincial purent accourir. Elles n'eurent pas la splendeur de celles de Rome ; elles eurent, par contre, le caractère vraiment attendrissant, qui nous saisit aux obsèques d'un père tendrement aimé et que l'on a perdu pour toujours.

in Abbé Henri BLANC, *Un grand religieux*, Carpentras, 1922, p. 218-219.

Durant l'absence du Provincial d'Aquitaine parti à Rome pour rapatrier le corps, le Père Hermann avait assumé la charge de vicaire provincial et, à ce titre, c'est lui qui avait préparé les funérailles du Père Dominique ici-même.

Moins de deux mois plus tard, le 4 septembre, l'Empire s'effondrait à Sedan. Le Père

Hermann, conventuel du Broussey, Premier Définitif provincial et Maître des Novices, avait renoncé à ses charges et obtenu la permission de quitter la France après une dernière retraite au Saint-Désert de Tarasteix et un bref passage dans son cher couvent de Bagnères. La suite, nous la connaissons. Elle se passe en Allemagne. Comment ne pas être étonné par la similitude des deux événements à 138 ans d'intervalle ? Aujourd'hui, les restes mortels de notre frère Augustin-Marie rentrent en France et rejoignent ceux du Père Dominique.

Ce transfert de corps qui nous rassemble entre frères et dans l'intimité n'est ni un acharnement contre l'œuvre inexorable du temps, ni une lubie macabre. Il a du sens.

Le Père Dominique et le Père Augustin-Marie étaient très liés par un sentiment d'affection réciproque. L'acte que nous posons aujourd'hui est un acte de piété fraternelle. C'est aussi un acte sacré rendu à un défunt qui a beaucoup marqué la vie de la Province. Dans la liste de notre registre de professions commencé au lendemain de la Restauration, Hermann Cohen occupe la 45^{ème} place. Quatorze Français sont entrés avant lui et, surtout, bon nombre d'Espagnols : une trentaine, fugitifs pour la plupart et parlant à peine français, sinon pas du tout.

Très tôt, en raison de sa personnalité, de son enthousiasme et de sa culture, notre frère Augustin-Marie est devenu l'un des principaux collaborateurs du Père Dominique. Ensemble, ils ont œuvré sans ménager leur peine et contribué au rayonnement du Carmel français à partir du Broussey jusqu'aux Indes, en Palestine, en Syrie ou, plus près de nous, en Angleterre.

Car il existe bel et bien une grâce du Broussey : une grâce de rayonnement spirituel et missionnaire. Notre Province a besoin d'actes forts comme celui d'aujourd'hui non par souci de passéisme, mais parce qu'elle a besoin de ses racines.

Le Père Hermann rentre chez lui, parmi ses frères, et c'est très bien ainsi. La chose est tout à fait naturelle.

Mes chers frères d'Avignon-Aquitaine, notre Province bien aimée ! Il y a quelques instants nous avons entendu le récit de la mise au tombeau de Jésus. La figure de Joseph d'Arimatee s'y détache de manière singulière. En offrant son propre tombeau tout neuf (cf Mat. XXVII, 60) pour abriter le corps du Sauveur, il ne se contente pas de rendre un grand service mais on peut penser qu'il cherchait à matérialiser la réalité d'un contact durable avec la personne de Jésus. Il voulait l'avoir près de lui non pour se l'approprier, mais parce qu'il est tout à fait normal de rechercher la proximité des personnes qu'on aime.

Nous savons suffisamment tout ce que nous devons à la belle figure du Père Hermann pour éprouver un sentiment proche de celui de Joseph d'Arimatee. Même si le tombeau que nous lui destinons n'est pas neuf, il est cependant le signe visible d'une volonté de renouveau spirituel qui profitera à notre province toute entière dans la mesure où elle saura puiser dans la grâce de ses racines carmélitaines. Comme les patriarches nomades de l'Ancien Testament rapatriés après leur mort et dont les os étaient réunis à ceux de leurs ancêtres, notre frère Augustin-Marie reposera désormais dans la terre de ses Pères, qui l'ont précédé dans l'Ordre. Les fils d'Israël – dont il était – accordent une grande importance à ce genre de détail. Pour nous qui sommes ses héritiers spirituels dans la foi, ce retour au Broussey, ce retour aux sources s'apparente au bouclage d'un cercle cohérent : celui de la vie intense et mouvementée du Père Hermann. Il a commencé puis achevé sa vie religieuse ici. Puissent sa présence palpable et son intercession reconnue consolider notre unité provinciale et constituer un encouragement à exploiter toutes les ressources de notre charisme élianique, marial et eucharistique.

La boucle est bouclée, le Père Hermann repose en paix et comme les Hébreux, nous poursuivons notre marche en présence du Dieu vivant.

Amen.